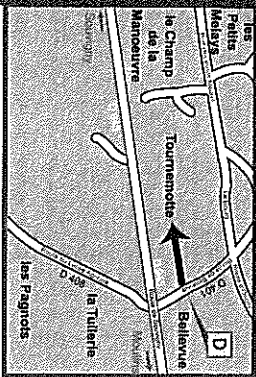


**Accès au départ**



**Départ du parking d'eau communal.**

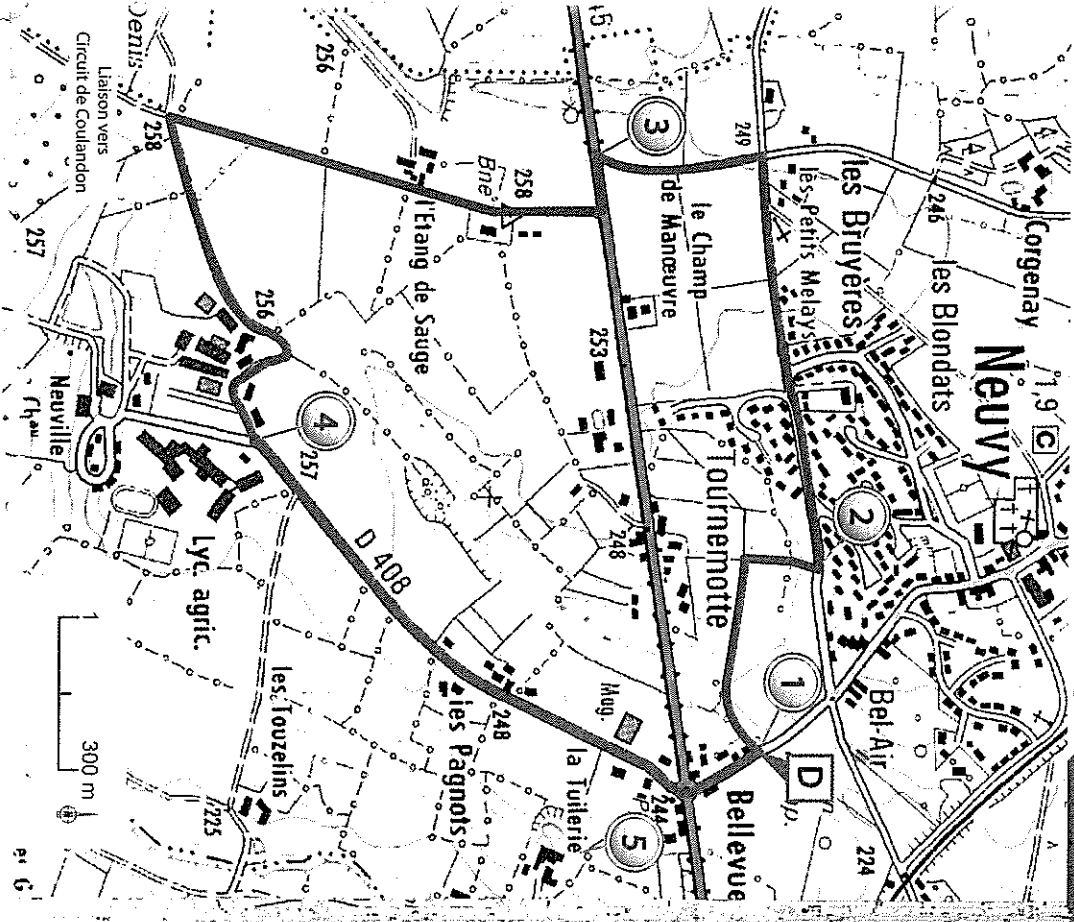
*Par l'allée paysagère, vous pourrez aller jusqu'au château de Neuville en bordure de la forêt domaniale des Prieurés Moladière.*

**Le Château de Neuville**

Le territoire de Neuvy compte une douzaine de châteaux dont certains correspondent à d'anciens fiefs et d'autres à des manoirs bourgeois. Le château de Neuville, entouré d'un parc, a probablement remplacé une demeure plus ancienne. Les deux pavillons qui flanquent le corps de logis principal du XIX<sup>ème</sup> siècle, sont datés de l'époque où Rodolphe de Beaucaire en était le propriétaire. Selon la tradition, il aurait fait construire ou reconstruire le château de Neuville, pour en faire un rendez-vous de chasse, vers 1604. Un autre possesseur de Neuville, Léonard Faverot, seigneur des Cadeaux, conseiller du roi en la sénéchaussée de Bourbonnais, y ajouta une chapelle dans le pavillon sud. Elle fut reconstruite au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le château et ses terres devinrent propriété du département de l'Allier qui y établit un lycée agricole. Des bâtiments neufs furent construits à cette occasion et le château de Neuville abrite, aujourd'hui encore, le Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole (LEGTA) Charles Tourneville, du nom d'un ancien député de l'Allier.

Le circuit débute au plan d'eau communal qui est associé à un parc boisé, un « parcours santé » et une piste de bi-cross.

Après un parcours facile dans la campagne environnante, vous déboucherez en plein dans la ferme du lycée agricole avec ses animaux.



- ① Partir sur le sentier en face du parking, longer et contourner le plan d'eau.
- ② A la sortie du parc, emprunter la route goudronnée sur la gauche, longer les habitations puis prendre la première à gauche après l'arboretum.
- ③ Prendre à gauche sur la D945, puis à droite le premier chemin bordé de haies et d'arbres qui descend. Continuer le chemin jusqu'au lycée agricole et en traverser la cour.
- ④ Après le lycée agricole, emprunter le chemin piétonnier bordé d'une haie arbustive qui remonte jusqu'à la D945.
- ⑤ Au rond-point prendre tout droit en direction de Neuvy

